



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 mars 2009
D - 20090163

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 310/03/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 30 mars Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID (*présent à partir de 15h 50*), Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, M. Maxime SIBE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES,

Réalisation de la Maison Eco Citoyenne. Approbation de l'APD. Avenant au marché de Maîtrise d'oeuvre. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une mise en concurrence en procédure adaptée, l'équipe Olivier LEHMANS/FITGER/ECCTA a été retenue pour assurer la maîtrise d'oeuvre de la maison Eco-citoyenne située quai Richelieu pour un montant de 152 254€ T.T.C., correspondant à une estimation de travaux d'un montant de 1 180 000 € H.T.

Le concepteur a pris en compte au moment de l'élaboration de l'APD des modifications de prestations se rapportant à des panneaux photovoltaïques et au doublement de la surface des panneaux solaires.

Le montant du marché de maîtrise d'oeuvre est modifié dans les conditions suivantes :

	Marché de base	Avenant
estimation des travaux	1 180 000 € H.T.	1 302 605 € H.T.
taux de rémunération	9,26 %	9,07 %
forfait provisoire de rémunération	109 303 € H.T.	118 146,27 € H.T.
Simulations thermiques, dynamiques	5 000 € H.T.	5 000,00 € H.T.
OPC	13 000 €	14 089,41 €
Montant total H.T.	127 303,00 €	137 235,27 €
Montant total T.T.C.	152 254 €	164 133,38 €

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver l'avant-projet détaillé,
- autoriser Monsieur le Maire, suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres, à signer l'avenant au marché M080346, en application de l'article 20 du code des marchés publics ;

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 (Administration Générale de la Collectivité), article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE